

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Ville de ROYAN

Réunion du Jeudi 25 Mai 1961 , à 20 h 30

OBJET :

Honoraires de Me
MOUNIER, Avoué à
Saintes

61.064

Le Jeudi vingt cinq mai mil neuf cent soixante et un à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le Vendredi 19 Mai 1961

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, LANUSSE, BISCAYE, GUILLAUD, LAMOUCHE, ETCHEBER, REIX, MARTEAU, BUJARD, GALLAND

Excusés : MM. MONGRAND, POUJET

Représentés : M. BRENUSSBAU PAR M. ROCHEDEREUX
M. FLAHAUT par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre du 5 Avril, Me MOUNIER a demandé le règlement de ses honoraires concernant son intervention lors du référé du 21 Juillet 1960 avec la Sté Anonyme des Casinos et l'étude d'un projet de convention.

Le Conseil Municipal

VU les notes d'honoraires présentées par Me MOUNIER, Avoué à Saintes

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 19 Avril 1961

décide

- de mandater à Me MOUNIER, en règlement de ses honoraires, la somme de 900,70 NF par virement à son compte postal 438,84 à Bordeaux

- dit que la dépense sera imputée sur le chapitre XXX, art. 5 " honoraires d'Avoués et d'Avocats " du budget 1961.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Fr le Maire
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 29 Mai 1961
Le Sous Préfet
J. VOCHEL



POUR COPIE CONFORME
Royan, le 7 Juin 1961
Fr le Maire
L'Adjoint Délégué,

